

ATTESTATION – CAS CONTACT

REMISE SANS FRAIS PAR UN PHARMACIEN EN OFFICINE D'UN AUTOTEST,

ou REALISATION D'UN TEST ANTIGENIQUE,

ou REALISATION D'UN TEST RT-PCR.

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

je déclare :

- Etre cas contact. j'ai été informé de mon statut de cas contact par :
 - une personne positive qui a reçu un SMS de l'Assurance maladie ;
 - un SMS de l'Assurance maladie ;
 - un agent de l'Assurance maladie qui m'a envoyé un mail de fin d'entretien téléphonique.

Fait à :

Le :

Signature :

PROTEGEZ VOS PROCHES

Les personnes contacts à risque doivent réaliser un test (TAG, RT-PCR ou autotest) à J+2 de la date de notification du statut de contact.

*

Même en cas de **résultat d'autotest négatif** il est important de **continuer à respecter les gestes barrières**

En cas de **résultat d'autotest ou d'un test antigénique positif**, il faut **sans délai s'isoler**

et réaliser **un test RT-PCR de confirmation**